



Déclaration d'assemblage

Nom et adresse de l'assembleur FARMOR – ZA des Pierrelets – 38 Avenue des Pierrelets –
45380 Chaingy

Déclare que l'assemblage du coffret de secours 2/4 personnes référence FAR 2010 PP la composition est détaillée ci-dessous :

10 pansements adhésifs 20 mm x 72 mm	CLASSE I
4 pansements adhésifs 53 mm x 70 mm	CLASSE I
1 pansement compressif stérile	CLASSE I (S)
4 compresses stériles individuelles 20 cm x 20 cm	CLASSE I (S)
1 bande extensible 3 m x 5 cm	CLASSE I
1 bande extensible 3 m x 7 cm	CLASSE I
1 rouleau de sparadrap sécable 5 m x 2 cm	CLASSE I
1 paire de ciseaux 10 cm à bouts ronds	/
1 pince à écharde à mors plats	/
1 paire de gants jetables	CLASSE I
3 compresses nettoyantes à la chlorhexidine	/
3 compresses d'alcool à 70°	CLASSE I
3 compresses anti coups au calendula	/
3 compresses de lotion asséchante	/
2 sachets de gel décontaminant mains sans eau	CLASSE I
2 dosettes de sérum physiologique stérile	CLASSE II a
1 livret premiers soins en 10 langues	/

Remplit toutes les exigences de l'article 12 de la directive sur les dispositifs médicaux 93/42/CEE et de l'article R5211-67 du code de la santé publique.

Nous certifions :

- Avoir vérifié la compatibilité réciproque des dispositifs conformément aux instructions des fabricants et les avoir assemblés en suivant leurs instructions ;
- Avoir effectué l'emballage du système ou du nécessaire et fourni aux utilisateurs des informations reprenant les instructions pertinentes des fabricants ;
- Avoir réalisé l'ensemble de ces opérations selon des méthodes appropriées.

Cette déclaration est tenue à la disposition du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé pendant une période de 5 ans.

Fait à Chaingy,
Le 27/06/2018

Agnès MAILLARD

Avec Farmor, prenez le Reflex

